

Le Riezois

Bulletin municipal de la commune de Riez

N° 52



1^{er} trimestre
2014

Le mot du Maire

Je voudrais tout d'abord vivement remercier les conseillers municipaux pour la confiance qu'ils m'ont accordée en m'élisant Maire de Riez à l'unanimité le 25 octobre dernier.

Avec l'ingénieur structure et les maîtres d'œuvre, nous avons tenté de conserver une partie de l'Hôtel Ferrier, malheureusement l'état de dégradation et les effondrements successifs nous ont empêchés de mener à bien toute initiative. Les travaux de déconstruction de l'îlot Ferrier arrivent bientôt à leur terme et je suis désolé pour le désagrément occasionné (restrictions de circulation, bruit, relogements ...). Je précise que toutes les règles de sécurité et d'hygiène prescrites par les organismes intervenants ont été respectées. L'essentiel des pièces classées a également pu être récupéré.

Je voudrais remercier les associations qui ont œuvré pour l'animation et la décoration du village et tout particulièrement les enfants.

En ce qui concerne le centre de loisirs, nous avons, conformément au code des marchés publics, désigné ODELVAR comme prestataire pour l'année 2014, en remplacement des Francas.

Vous êtes tous cordialement invités aux vœux du Maire et des conseillers municipaux le 18 janvier à 18h afin de faire le point sur une année bien remplie et de partager un moment de convivialité.

Claude Bondil

Les décisions du Conseil Municipal

Comptes-rendus sommaires

Séance ordinaire du vendredi 6 septembre 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT qui donne procuration à Delphine BAGARRY
Christian DI ROCCO qui donne procuration à Juliette RIGGI
Jean-Pierre GIRIEUD
Robert BERTRAND

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N° 70 - 2013 / 05 : CLASSES DE DÉCOUVERTE - DEMANDE DE SUBVENTION

L'Ecole Élémentaire a le projet de réaliser une classe de découverte pour les enfants des classes de CM1 et CM2/CE2 à BIABAUX pour lequel est prévu une participation de la coopérative scolaire, des familles, de la Commune et des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Régional et Général.

N° 95-2013 /07 : MODIFICATION DE POSTES

Est modifié un poste appartenant au cadre d'emploi d'adjoint Technique par un poste appartenant au cadre d'emploi des agents de maîtrise.

N° 96-2013 /07 : CESSION DE PARCELLE C 1040

Il est accepté, en vue de régulariser, de faire l'acquisition de la partie de parcelle 1040, appartenant aux consorts HENRIOT, servant actuellement de voie d'accès, ayant une contenance de 6 ares 96 centiares.

N° 97-2013 /07 : CESSION DE PARCELLES C 844, 846, 856

Il est accepté, en vue de régulariser, de faire l'acquisition de la partie des parcelles cadastrées section C sous les numéros 844, 846 et 856, appartenant à l'indivision TAXIL, servant actuellement de voie d'accès et représentant une surface totale de 6 ares 24 centiares.

N° 98-2013 /07 : MISSION SOCOTEC

Vu la nécessité de contrôler l'installation électrique du bâtiment communal occupé par l'association des Francas, appelé Club COOL, la proposition de mission de la SOCOTEC, sis à Gap, dont le montant s'élève à la somme de 239.20 € TTC

Séance ordinaire du vendredi 20 septembre 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Laetitia DEHAUT qui donne procuration à Juliette RIGGI
Delphine BAGARRY
Christian DI ROCCO

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N°99-2013/08 : MISE À DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES AFFECTÉS À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du transfert de compétence "Eau et Assainissement", il est décidé de mettre à disposition de la communauté d'agglomération DLVA les biens immeubles et meubles affectés à l'exercice de la compétence "Eau et Assainissement".

N° 100-2013/08 : MISE À DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES AFFECTÉS À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE CULTURE

Dans le cadre du transfert de compétence " Culture", il est décidé de mettre à disposition de la communauté d'agglomération DLVA les biens immeubles et meubles affectés à l'exercice de la compétence culturelle.

N°101-2013/08 : MISE À DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES AFFECTÉS À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du transfert de compétence "Éclairage Public", il est décidé de mettre à disposition de la communauté d'agglomération DLVA les biens immeubles et meubles affectés à l'exercice de la compétence "Éclairage Public".

Séance ordinaire du vendredi 11 octobre 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Gaëlle DUPLAT-PIERAERTS
Delphine BAGARRY
Gérard PIERROT

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N° 102-2013/09 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 / BUDGET GÉNÉRAL

Il est adopté la décision modificative n° 2 qui s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et d'investissement, en vue de régulariser les compléments pour travaux de voirie ainsi que les acquisitions de parcelles votées précédemment.

N° 103-2013/09 : FONDS DE CONCOURS DLVA

La Communauté d'agglomération DLVA attribue aux communes un fonds de concours qui s'élève, pour la commune de Riez, à la somme de 30 183,33€ pour permettre la réalisation de travaux sur la commune. Il en est sollicité l'attribution pour l'opération de déconstruction et de mise en sécurité de l'Îlot Ferrier.

Séance ordinaire du jeudi 31 octobre 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Juliette RIGGI qui donne pouvoir à Christian DI ROCCO
Éric TAXIL donne pouvoir à André BLANCHETON
Christophe BIANCHI qui donne pouvoir à Jean-Claude METZGER
Jean-Pierre GIRIEUD qui donne pouvoir à Jean-Marie HOUILLON
Lætitia DEHAUT qui donne pouvoir à Nicole ANSELMO
Michel ZORZAN qui donne pouvoir à Claude BONDIL
Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N° 105-2013/11 : DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Il est délégué au Maire un certain nombre de compétences dans un souci de favoriser une bonne administration communale en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 106-2013/11 : DÉLÉGUÉS AU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Sont désignés en qualité de délégué titulaire, Delphine BAGARRY, et délégué suppléant, Robert BERTRAND.

N° 107-2013/11 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sont désignés délégués titulaires : Nicole ANSELMO, André BLANCHETON, Éric TAXIL et délégués suppléants : Jean-Claude METZGER, Christophe BIANCHI, Renaud BASTIDE
Monsieur le Maire étant président de la dite commission.

N° 108-2013/11 : COMMISSIONS MUNICIPALES

En application de l'article L 2121.22 du C.G.C.T sont créées les commissions :

Finances : Juliette RIGGI, Nicole ANSELMO, Renaud BASTIDE, Jean-Marie HOUILLON, Michel ZORZAN.

Travaux - Urbanisme - Sécurité : Éric TAXIL, Renaud BASTIDE, Robert BERTRAND, André BLANCHETON

Développement économique et touristique : Nicole ANSELMO, Delphine BAGARRY, Renaud BASTIDE, André BLANCHETON, Jean-Marie HOUILLON, Angèle MOINE

Communication : Christian DI ROCCO, Jean-Pierre GIRIEUD, Angèle MOINE, Gérard PIERROT

Petite enfance - Jeunesse - Éducation : Juliette RIGGI, Céline AMELOT, Lætitia DEHAUT, Jean-Pierre GIRIEUD, Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT.

N° 109-2013/11 : INDEMNITÉS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Sont fixées les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux.

N° 110-2013/11 : CESSIONS DE PARCELLES C1040

L'acquisition de parcelle appartenant aux conjoints HENRIOT, servant actuellement de voie d'accès, ayant une contenance de 6 ares 96 centiares est acceptée.

N° 111-2013/11 : CESSION DE PARCELLES C 844, 846, 856

L'acquisition de cette partie de parcelle, auprès de l'indivision TAXIL, servant actuellement de voie d'accès, ayant une contenance de 6 ares 24 centiares est acceptée.

N° 112-2013/11 : MATÉRIEL INFORMATIQUE/ÉCOLE PRIMAIRE

Il est sollicité une subvention la plus élevée possible auprès des services de l'Etat (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) pour le projet d'équipement de l'école primaire en matériel informatique.

N° 113-2013/11 : MAINTENANCE INFORMATIQUE

Il est acceptée une maintenance informatique de 5 h pour l'ensemble du parc informatique de la commune pour un coût forfaitaire de 418,60 € TTC auprès de Office Center.

Séance ordinaire du vendredi 29 novembre 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusé : Michel ZORZAN qui donne pouvoir à Claude BONDIL
Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N° 114-2013/12 : DÉCONSTRUCTION "ILOT FERRIER" - DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité du programme de déconstruction de l'îlot Ferrier, il est sollicité l'octroi de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2014 auprès de la Préfecture des Alpes de Haute Provence à un taux le plus élevé possible pour les acquisitions et travaux de mise en sécurité du programme de déconstruction de l'îlot Ferrier.

N° 115-2013/12 : DÉCONSTRUCTION "ILOT FERRIER" - ACQUISITION IMMEUBLES

Dans le cadre des travaux de déconstruction de l'îlot Ferrier, il est nécessaire d'acquérir deux immeubles cadastrés section G sous le numéro 427 et section G sous le numéro 644.

N° 116-2013/12 : DÉCONSTRUCTION "ILOT FERRIER" - DEMANDE DE PRÊTS

Il est contracté un prêt de 250 000 euros pour le financement de l'opération "déconstruction de l'îlot Ferrier" auprès de la Banque Postale dont la proposition est la plus avantageuse.

N° 117-2013/12 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET GÉNÉRAL

Il est pris une décision municipale en vue de régulariser le versement à la DLVA des sommes perçues par la DRAC pour l'Hôtel de Mazan.

N° 118-2013/12 : LOCATION APPARTEMENTS

Les deux appartements sis Rue Aimé Gastinel étant vacants, il est fixé le loyer à la somme de 600 euros, compte tenu de l'estimation donnée par le Service France Domaine. Ce sont deux appartements dont la superficie est de 105 m² de type 4.

N° 119-2013/12 : HONORAIRES AVOCATS : dossier Commune / SCI TOM POUSSI SCI GAMMA

Il a été mandaté Maître DAUMAS, avocat au Barreau, pour représenter la commune devant le Tribunal de Grande Instance de Digne les Bains pour cette affaire.

N° 120-2013/12 : HONORAIRES AVOCATS/ dossier SANTIAGO

Maître BALIQUE est désigné pour suivre ce dossier.

N° 121-2013/12 : ADMISSION EN NON VALEUR

Il est accepté d'admettre en non valeur des dépenses irrécouvrables qui s'élèvent à la somme de 7 910,31 euros.

N° 122-2013/12 : CLASSE DE DÉCOUVERTE/SÉJOUR ECOLE PRIMAIRE

Concernant le projet de la classe de découverte pour les enfants de l'École Élémentaire. Il apparaît que 40 enfants ont participé ainsi que 4 adultes, il y a lieu de s'acquitter de cette dépense et de demander les participations aux différents partenaires.

N° 123-2013/12 : ATELIER CIRQUE/ ECOLE PRIMAIRE

Il est accepté de s'acquitter de la prestation Atelier Cirques (jonglerie, acrobatie, équilibre, boule, fil, trapèze) à l'École Élémentaire pour la somme de 1 000,00 €, l'École participant pour la somme de 560,00 €.

N° 124-2013/12 : PRESTATIONS DE FIN D'ANNÉE CRÈCHE

Il est retenu l'Association *Un Temps Festif* sise à Briançon, 32 rue Haute de Castres, pour la représentation à la Crèche Halte Garderie "la Ding'Dounette" le 17 Décembre 2013 à 15h.

N° 125-2013/12 : CONVENTION POUR LE MARCHE DE NOËL

Il est accepté de prendre une convention pour l'occupation du Domaine Public pour le Marché Calendal du 22 Décembre 2013 avec l'Association *Riez Animations* et ce à titre gratuit.

N° 126-2013/12 : FACTEUR D'ORGUES

Est accepté le contrat de Monsieur Alain Sals, facteur d'orgues, pour l'entretien de l'orgue de la Cathédrale et une subvention est sollicitée auprès de la DRAC.

N° 127-2013/12 : INDEMNITÉ CONSEILLERS MUNICIPAUX

Il est fixé le montant de l'indemnité à attribuer aux Conseillers Municipaux qui sera équivalente à la différence entre l'enveloppe globale et les indemnités attribuées au Maire et aux adjoints, sans être supérieure à un taux de 6 % de l'indice 1015.

N° 128-2013/12 : MISE À DISPOSITION D'UN AGENT PAR LA DLVA

Lors de la création de la Communauté d'Agglomérations "Durance Lubéron Verdon agglomération" la commune a transféré la compétence "Hôtel de Mazan" ainsi que le personnel et il a été convenu qu'un agent est mis à disposition à la commune par la DLVA à raison de 20%.

N° 129-2013/12 : ÉTUDE DE SÉCURITÉ

Le Conseil donne un avis favorable et son soutien à la DLVA pour le projet de création d'une *Cellule de Citoyenneté* dans le cadre de la prévention de la délinquance.

N° 130-2013/12 : ÉTUDE DE SÉCURITÉ

Il est accepté de demander à Madame le Préfet des Alpes de Haute Provence l'intervention du Référent Sécurité Gendarmerie pour l'étude de la mise en place de moyens de surveillance et d'auto-protection.

EN VUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES des 23 et 30 mars 2014

DEUX POINTS IMPORTANTS :

- LA LOI DU 17 MAI 2013 PORTANT SUR LE SCRUTIN DE LISTE,
- LE DÉCRET 2013-938 DU 18 OCTOBRE 2013 IMPOSANT LA PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR VOTER.

Nouveau mode de scrutin :

- Le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants, donc pour notre commune.

- Lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260s du code électoral).

- Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

- Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire** une femme/un homme ou inversement.

- Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

- **Au premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

- **Lors de l'éventuel second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

- **Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités.** La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter :

Quelle que soit la taille de la commune, une pièce d'identité est obligatoire. Les plus courantes sont :

- la carte nationale d'identité (valide ou périmée),
- le passeport (valide ou périmé),
- la carte d'invalidité,
- la carte du combattant,
- le permis de conduire,
- le permis de chasse avec photo, etc.

Pour les ressortissants européens non français, le titre de séjour est également accepté.

Une élection sans opposition

Suite à la démission pour raison de santé de Michel Zorzan, Claude Bondil, son premier adjoint, a été élu, sans surprise, maire de Riez.

Les élections partielles des 13 et 20 octobre ont permis d'élire Angèle Moine et Jean-Marie Houillon aux fonctions vacantes de conseillers municipaux et ce malgré une très faible participation des électeurs (21,5 et 16,3%).

Le conseil municipal, fort de ses 19 membres, s'est réuni le 25 octobre pour élire son nouveau maire, sous la présidence de Gérard Pierrot, doyen d'âge de l'assemblée. Claude Bondil, seul candidat, a obtenu 19 voix et a reçu l'écharpe des mains de son prédécesseur, Michel Zorzan.

Le nouveau Maire, très ému, a tenu à remercier l'ensemble des conseillers et toutes les personnes qui l'ont soutenu et encouragé, à commencer par Michel Zorzan :

"Je veux baser notre action sur la confiance, le dialogue, le respect. Je veux donner une dimension complémentaire dans les domaines de la citoyenneté et de la tranquillité publique", devait déclarer avec émotion Claude Bondil qui *"mesure l'ampleur de la tâche qui l'attend"* mais qui est *"prêt à assumer cette fonction en pleine conscience"*.

Les élus ont ensuite procédé à l'élection de deux adjoints :

- Juliette Riggi, première adjointe
- Eric Taxil, deuxième adjoint

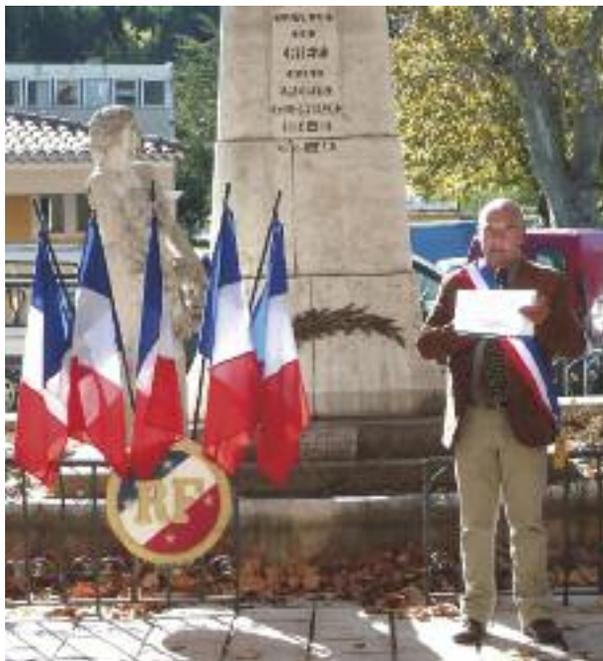
par 17 voix et 2 bulletins blancs pour chacun.



Rendez-vous est donné à tous les électeurs en mars prochain où, chacun sait, les enjeux seront très différents.

La commune a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918

À Riez, pour ce 95^{ème} anniversaire de la fin de la "Grande Guerre", il y avait beaucoup de monde au monument de la place Maxime Javelly. En présence du maire Claude Bondil, du conseiller général Michel Zorzan, des Anciens Combattants, des représentants de la gendarmerie, des pompiers, des établissements scolaires, du père Woitchech, plusieurs gerbes ont été déposées (UNC, Souvenir Français, Municipalité).



Jacky Erba a prononcé le discours au nom du Souvenir Français et monsieur le Maire a lu la lettre du ministre, Kader Arif. *Le Reveil Riézois* a sonné le clairon et interprété la Marseillaise. Merci à eux pour cette illustration musicale.

Au cours de la cérémonie, André Santerre a été décoré de la médaille du titre de Reconnaissance de la Nation par le capitaine Le Brazidec.

À l'issue des cérémonies, au cours de

l'apéritif offert par la municipalité au Salon Mirabeau, le Président de l'UNC, Jacky Erba, a décoré plusieurs personnes en présence du maire Claude Bondil :

Médaille de bronze de l'UNC : Colonel Louis Papon Adoul, Jean Chignola, Robert Biglia, Élise Caire, Marcel Giglione.

Médaille de vermeil du Djebel : Michel Terrasson.



Prise de commandement du Major Pascal Pételot

La cour de la caserne de gendarmerie de Riez a résonné de marches militaires en cette fin de matinée. Le Major Pascal Pételot s'est vu confier le commandement de la communauté de brigades Riez/Moustiers-Ste-Marie par le Capitaine Bême, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Castellane et son adjoint le Capitaine Fabre.



Les maires (ou de leur représentant) de Riez, Roumoules, Puimoisson, Quinson, Montagnac et Esparron du Verdon, des responsables des centres de secours de Riez et Moustiers, de Jack Erba de l'UNC et de nombreux militaires avaient tenu à être présents. La cérémonie de prise de commandement a eu lieu et à son issue, le Capitaine Bême a retracé la belle carrière du nouveau major qui, il y a 23 ans, a intégré la gendarmerie (le 1^{er} mars 1989) au cours de son service militaire. Entré ensuite à l'école de

Chaumont puis nommé à Moustiers Ste Marie, il y restera 6 années avant de rejoindre la BRI de Phalsbourg en Moselle et le peloton EDSR de Jarny (Meurthe et Moselle). En 2002, il est volontaire sur le théâtre des Balkans à Mostar. Il est de retour dans le sud en 2005, nommé à Riez, avec un intermède en Côte d'Ivoire fin 2006 début 2007.

Pascal Pételot a gravi les échelons au sein de la compagnie de Castellane : adjudant en 2006, adjudant-chef en 2011 et major depuis le 1^{er} novembre 2012.

Le capitaine Bême n'a pas manqué de faire l'éloge du nouveau major : *"J'ai déjà pu apprécier depuis mon arrivée, vos capacités d'analyse et de réflexion dans l'action ... Vous avez mon entier soutien et je sais que vous retirez beaucoup de plaisir de vos fonctions"*.



Réunion des maires du canton

Dernièrement le Conseiller Général, Michel Zorzan, a invité les maires du canton de Riez à une réunion d'information et d'échanges. Le président du Conseil Général et député, Gilbert Sauvan, et son vice président (également vice-président de la région PACA), Jean-Yves Roux, étaient là pour répondre aux attentes des maires de Riez, Roumoules, Puimoisson, Montagnac, Quinson, Esparron du Verdon, Sainte Croix du Verdon.



Après quelques mots d'accueil de Michel Zorzan, Gilbert Sauvan a fait part des principales contraintes financières du département pour 2014 :

- réduction de 2,5 millions € de la dotation d'Etat,
- augmentation des dépenses sociales (+ 10%)

Le président a tout de même tenu à rassurer les maires : les engagements pris seront tenus tels la réfection du collège de Riez, les transports scolaires, l'entretien des routes ... sans augmenter les impôts.

Tour à tour les élus locaux, après avoir remercié le Conseil Général pour les travaux effectués depuis la dernière réunion, ont fait part de leurs attentes concernant :

- les rythmes scolaires qui doivent être opérationnels à la rentrée 2014,
- les transports scolaires,
- le marquage au sol sur les routes,
- la sécurité routière
- l'installation du haut débit,
- l'installation de distributeurs bancaires,
- les aides pour la réalisation de travaux importants ...

Gilbert Sauvan, Jean Yves Roux et Michel Zorzan ont pris bonne note de ces demandes et apporté des réponses qui devraient se concrétiser pour certaines dans les mois à venir.

Tous les participants ont apprécié ce mode de travail qui permet d'échanger et de faire progresser les projets.

Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année pour les Journées du Patrimoine, les portes de l'Hôtel de Mazan étaient exceptionnellement ouvertes aux visiteurs. Cette fois, un grand changement les attendait car ils ont pu accéder à la salle de réception du premier niveau, y admirer les plafonds à la française et surtout se pencher aux fenêtres à meneaux récemment restituées. En effet, les travaux de la première phase de restauration ayant débutés fin 2012, l'édifice présente aujourd'hui une façade nettoyée, laissant apparaître le très beau jaune des pierres. La découverte des restes des montants moulurés des fenêtres d'origine a incité l'architecte des Monuments Historiques à les faire restaurer, redonnant ainsi au monument son aspect du XVI^{ème} siècle.

Nous vous rappelons que, depuis janvier 2013, la communauté d'agglomération s'est vue transférer la maîtrise d'ouvrage de la restauration et le projet de musée. La ville de Riez en conserve néanmoins la propriété.



Grâce à une communication élargie au territoire de l'agglomération, la fréquentation a explosé pour cette édition 2013, près de 300 personnes ont ainsi bénéficié des visites commentées par Fabienne Gallice, attachée au service développement culturel de la DLVA et responsable du projet de musée.

Journées Européennes du Patrimoine

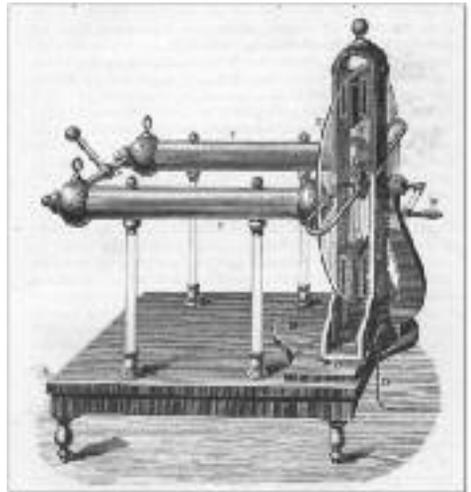
"1913-2013 : 100 ans de protection"

Pour marquer ce centenaire, *Les Amis du vieux Riez* ont installé une exposition dans la salle des associations, place de la Mairie :

- Autour du baptistère : protection et restauration. Par des textes et des illustrations présentés sur des kakémonos, c'est l'histoire du baptistère de Riez au cours des siècles, construit sur les ruines de thermes gallo-romains. Il prend le vocable d'église Saint-Jean, puis Saint-Clair et de ... panthéon. Il a servi aussi d'abri pour les paysans lors des moissons ou des foulaisons, ou même pour les bohémiens. Les travaux qui devraient très bientôt commencer le mettront en valeur, pour le plaisir des visiteurs, tout en rappelant ses origines antiques.

- Protection toujours avec la machine électrostatique de Ramsden, par Hubert Dautremay, conférence et travaux pratiques. Le public, nombreux, attendait toujours de nouvelles expériences et notre ami faisait des étincelles, au sens propre comme au figuré. Des mois de préparation et de nettoyage ont été nécessaires pour restaurer cette machine, la mettre en état de fonctionner et préparer cet exposé plein de surprises.

Un grand merci à Hubert !



Bibliothèque Alphonse Rabbe

La bibliothèque Alphonse Rabbe est désormais gérée par la Communauté de Communes DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération) depuis le 1^{er} janvier 2013. En conséquence une cotisation annuelle obligatoire de 15 € par famille sera désormais demandée à tous nos lecteurs à partir de 2014. Pour faciliter le travail des bénévoles chargés d'encaisser les cotisations, il est recommandé de régler par **chèque à l'ordre du Trésor Public** qui encaissera la régie.

La gestion des prêts sera informatisée très prochainement et une carte sera délivrée qui permettra d'emprunter des livres dans les autres bibliothèques informatisées de la DLVA.

Ouverture du marché aux truffes de Riez



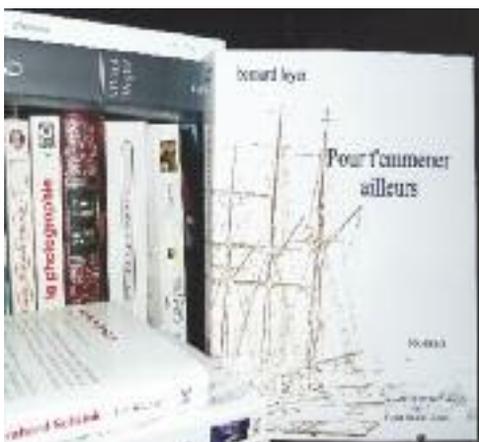
Il y avait du monde au Café de France ce mercredi 20 novembre à 10h30 pour l'ouverture officielle du marché aux truffes de Riez. Le maire Claude Bondil, en présence de sa première adjointe Juliette Riggi et de la présidente de l'association "Sur les Chemins de la Rabasse" Annie Baratta, a déclaré ouvert ce marché qui aura lieu tous les mercredis matin à 10h jusqu'au mois de mars.

6kg de truffes ont été négociés à 110€ le kg. Aux dires des trufficulteurs, la saison s'annonce bonne, compte tenu des pluies du mois d'août.

Un autre marché a lieu tous les dimanches matin à 10h à Montagnac.

Bernard Loyer, un écrivain riezais

Après "L'Hiverne", il signe son deuxième roman. C'est un naturaliste averti et un voyageur passionné par l'écriture. Après avoir créé et dirigé, pendant plusieurs années, un des tous premiers *Centre d'Initiation à la Nature*, il ouvre une librairie qu'il dirigera pendant 18 ans. Parallèlement une collection de livres naturalistes verra le jour chez Nathan. Aujourd'hui il baigne toujours dans le monde des livres. Ce roman est le reflet de ses passions :



1850, Pays de Savoie : "C'est Amélie qui retrouva le cahier au grenier en fouillant dans une vieille malle. Il était coincé parmi des papiers entassés là par on ne sait qui ... Pourquoi ce cahier dont personne ne lui avait parlé ?"

Jacques Bertino et sa fille Amélie partiront au bout du monde pour chercher un ailleurs plein de promesses de vie. Ils partiront du Port de Marseille, s'arrêteront vers des comptoirs africains, verront les dunes de Namibie puis La Réunion. Reviendront-ils de ce périple insensé ?

48^{ème} Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers



La commune de Riez a accueilli le 5 octobre, à la salle multi-activité, le 48^{ème} Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Après les messages de bienvenue par l'adjointe au maire Juliette Riggi, le directeur départemental, le Colonel Thierry Carret, le président de l'Union, le Capitaine Arnaud Vallois et le chef de centre, le Capitaine Gilles Bondil, et les représentants des différents centres du 04 ont participé à des tables rondes, puis à l'assemblée générale de l'Union Départementale.

La cérémonie protocolaire du congrès s'est déroulée en présence de Madame le Préfet, Patricia Willaert, du député et président du Conseil Général, Gilbert Sauvan, du vice-président de la Région, Jean-Yves Roux, du président du conseil d'administration du SDIS04, Claude Fiaert, et de différentes autorités civiles et militaires. Les différentes étapes se sont déroulées sur la place, devant le Centre de Secours de Riez : honneur au drapeau, revue du dispositif par les autorités.



Le fanion est passé de la section JSP du Haut-Verdon à Riez, puis le drapeau de l'UDSP du centre de Saint-Etienne-les-Orgues à Riez. Différentes médailles et promotion de grade ont été remises à cette occasion. Des gerbes ont également été déposées à la mémoire des soldats du feu décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Une belle et émouvante cérémonie.

P.L.U.



Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme réglementaire qui, à l'échelle d'une commune (ou d'un groupement de communes), établit un projet global d'aménagement, s'appuyant sur des choix de développement en termes de démographie, de logements, d'équipements, et de réservation des espaces naturels et agricoles. Le PLU fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU remplace ainsi le POS depuis la Loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU).

VERSION GRENELLE 2

Le Grenelle de l'Environnement, processus engagé en 2007, a profondément bouleversé l'environnement législatif français, notamment dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Le Grenelle se décline aujourd'hui en deux lois principales :

o La Loi Grenelle 1, du 3 Août 2009, se présente comme une 1ère étape vers la prise en compte de l'environnement, dans un processus de développement durable

o La Loi Grenelle 2, du 12 Juillet 2010 portant "engagement national pour l'environnement", correspond à une mise en application concrète de certains engagements du Grenelle de l'Environnement. Cela se traduit notamment par un "verdissement" des documents d'urbanisme avec des objectifs précis :

- Densifier les zones urbaines et à urbaniser.
- Limiter et économiser les espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Élaborer des trames vertes et bleues.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Garantir les performances énergétiques et environnementales.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Grenelle 2 a également introduit l'évaluation environnementale et l'évaluation des incidences sur les sites NATURA 2000 dans la procédure de PLU.

En parallèle, d'autres textes de Loi ont également été publiés, complétant et enrichissant les documents d'urbanisme dans l'esprit « Grenelle », dont celle de la Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche du 27 juillet 2010.



Par délibération en date du
09 Novembre 2001,
le Conseil Municipal de Riez
a prescrit la révision du
Plan d'Occupation des Sols
en Plan Local d'Urbanisme.

Que contient un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme contient :

- o Un rapport de présentation : diagnostic de la commune, état initial de l'environnement, analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

- o Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui correspond à la stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

- o Des Orientations d'Aménagement et de Programmation relatives à certains secteurs ou quartiers de la commune.

- o Un règlement et des documents graphiques qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N) et fixent les règles générales d'utilisation du sol.

- o Des annexes informant des dispositions spécifiques à certains secteurs.

Quel est le déroulement de la procédure ?

La commune a déjà établi un premier projet de diagnostic et de PADD et travaille actuellement sur les documents réglementaires. L'ensemble des Personnes Publiques Associées (Services de l'État, Chambres Consulaires, DLVA, Conseil Général, ...) sont associées à cette démarche tout au long de la procédure.

Comment participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

Toute personne est invitée à formuler ses observations sur un registre mis à disposition en Mairie. Une réunion publique sera également organisée d'ici la fin de l'année afin de présenter aux habitants les enjeux présents sur le territoire ainsi que le projet de développement de la commune de Riez pour les 10 années à venir. Les habitants seront tenus informés de la date et du lieu de cette réunion publique notamment par affichage.

Pour toutes informations, vous adresser au
Service Urbanisme de la Mairie au 04 92 77 99 00

Cérémonies de Sainte Barbe



Samedi 7 décembre, jour de marché, les sapeurs-pompiers de Riez ont fêté la Sainte Barbe par une cérémonie au monument aux Morts de la place Maxime Javelly. Le maire Claude Bondil, les conseillers municipaux, les représentants de la gendarmerie, le capitaine Gilles Bondil, les jeunes pompiers du secteur et leurs aînés retraités se sont recueillis et plusieurs gerbes ont été déposées avec le concours des musiciens du Réveil Musical pour les sonneries et la Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, il a été procédé aux élévations de grade :

Xavier Agius est passé sergent-chef et Cindy Roman 1^{ère} classe.

Les dix véhicules du Centre de Secours de Riez ont ensuite paradé sur les allées Louis Gardiol à grand renfort de klaxons et gyrophares.



Belle soirée à la Bibliothèque Alphonse Rabbe

Le Conseil Général et la médiathèque départementale ont offert une très belle soirée à la ville de Riez. "Lire en chemin" tel était le titre de cette animation qui s'est déroulée dans les locaux de la bibliothèque Alphonse Rabbe. L'association locale "Lire aujourd'hui" était chargée de l'organisation matérielle, le duo Sylvie Bitterlin et Marianne Le Moign de la "Compagnie du passeur" de la partie artistique.

Durant près d'une heure trente, Sylvie Bitterlin a présenté de mémoire et avec beaucoup de talent des textes de différents auteurs, accompagnés de musiques et bruitages réalisés avec brio par Marianne Le Moign. Des extraits d'ouvrages de Werber (Le livre du voyage), Bobin (Un assassin blanc comme neige), Tolstoï (Anna Karénine), Kafka (La métamorphose), Devos (À plus d'un titre), Hugo (ND de Paris), Saint Exupéry (Le Petit Prince), Camus (L'étranger), Daudet (Les lettres de mon moulin), Vian (L'écume des jours), Giono (Que ma joie demeure), Christie (Les dix petits nègres) ... ont été dits avec bonheur pour le plaisir de tous.



Un vrai régal! Et le public venu nombreux n'a pas manqué d'applaudir cette excellente prestation artistique.

Visite à la permanence du *Secours catholique*



La permanence du Secours Catholique de la commune a rouvert ses portes début septembre, dans les locaux du CMS, rue Jules Henry (accueil tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 9h à 12h).

L'équipe de bénévoles a dernièrement fait le point sur les actions de l'année écoulée qui se sont avérées efficaces puisque près de 30 personnes ou couples ont été reçus et secourus (bons alimentaires, gaz, aide à l'électricité ...). Un personne a pu participer au "Voyage de l'Amitié" à Lourdes, une autre suivre un stage de formation à Gap grâce à l'aide apportée.



Au printemps dernier, le Secours catholique a tenu un stand lors d'une brocante à Riez. Une collecte de vêtements a permis de mettre en place un vestiaire en partenariat avec les *Restos du Cœur*.

Au delà des soutiens financiers, le côté convivial est important : la permanence est ouverte à tous même pour une simple tasse de café ou une conversation à bâtons rompus ... Beaucoup ont essentiellement besoin d'un peu de chaleur humaine et de soutien moral en ces périodes difficiles.

***VEZ PARTICIPER AU LOTO DU SECOURS CATHOLIQUE
LE DIMANCHE 26 JANVIER - 15H
SALLE MULTIACTIVITE***

Les Resto du Cœur dans de nouveaux locaux

Comme partout en France, les Resto du Cœur ont ouvert leur porte au début du mois de décembre. Cette année, l'antenne de Riez s'est installée dans de nouveaux locaux mis à disposition par la paroisse, à savoir le rez de chaussée du presbytère, place de la Coquille.

Les Resto du Cœur du secteur de Riez sont animés par une quinzaine de bénévoles de la commune et des villages voisins. Solange Domenge, Solange Biancheri et Brigitte Clerc sont les responsables de la structure locale qui compte, en ce début de saison hivernale, 58 familles inscrites (un nombre équivalent à celui de l'année dernière).



La permanence des resto du Cœur est ouverte tous les lundi de 11h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le mardi de 9h à 12h.

S.O.S.

Le Secours Catholique et les Restos du Cœur cherchent désespérément un local pour faire un vestiaire : endroit sec et qui ferme à clef (garage, appartement libre l'hiver, salle ...). Les vêtements sont là, les bénévoles sont là, les gens à vêtir sont là ...

Des distributions exceptionnelles ont été organisées devant la Faïencerie du Clocher les lundis de décembre (grand merci à la Municipalité qui a proposé la Salle des Associations en cas de mauvais temps).

Nous comptons sur les Riézois, merci d'avance !

"RIEZ COUNTRY" EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La quasi-totalité des membres de l'association "Riez Country" a répondu à l'invitation de la présidente Marie Vieux-Allard pour l'assemblée générale.



Après avoir remercié les présents et les nouveaux musiciens qui vont participer aux animations, la présidente a fait le compte-rendu d'activité :

- prestations à Valensole, Riez, Moustiers ...
- organisation d'un vide-grenier,

Brigitte Fanguiaire, la Trésorière, a présenté le compte rendu financier qui montre une saine gestion de l'association .

Pour les projets 2013/2014 :

- prestation à la maison de retraite de Valensole,
- Galette des rois en janvier,
- soirée dansante costumée le 15 mars à la salle multi-activité,
- fête de fin de saison le 14 juin,
- représentation à Moustiers ...

et certainement organisation de deux vide-grenier, des démonstrations de danse Country et peut-être des participations à des stages ou journées de danses.

Les membres du Bureau ont été élus ou réélus :

- présidente : Marie Vieux -Allard,
- vice-présidente Christine Sol,
- trésorière : Brigitte Fanguiaire,
- trésorière-adjointe : Josiane Buis,
- secrétaire : Nicole Duveau.

Rappelons que les répétitions ont lieu tous les jeudis de 18h45 à 20h15 dans la salle du 2^{ème} étage de la mairie.

Les résultats du cross du collège Maxime Javelly

Le traditionnel cross du collège Maxime Javelly s'est déroulé fin septembre avec son succès habituel et son organisation sans reproche.

Voici les résultats de cette belle compétition qui a regroupé plus de 500 élèves du collège, des CM1 et CM2 des écoles élémentaires de Riez, Valensole et Puimoisson.

Primaires filles : 1 - Claudia Camillieri (Riez),
2 - Léilou Hamrani (Riez)
3 - Calmille Russo (Valensole)

Primaires garçons : 1 - Théo Scozzaro (Riez)
2 - Mathias Vanni (Valensole)
3 - Ryan Bélaid (Riez)

6^{ème} filles : 1 - Surya Cozzo, 2 - Juliette Mure, 3 - Carline Voyer

5^{ème} filles : 1 - Sharline Bercot, 2 - Pauline Bitter, 3 - Léonie Berne

4^{ème} filles : 1 - Caroline Laroche, 2 - Maurine Balan, 3 - Aurore Soret

3^{ème} filles : 1 - Laurence Dourari, 2 - Marisol Schreiner-Eygand, 3 - Marie Baudy

6^{ème} garçons : 1 - Franck Journeaux, 2 - Loris Toussaint, 3 - Riou Le Gall

5^{ème} garçons : 1 - Sean Solan, 2 - Thomas Scozzaro, 3 - Adrien Payan

4^{ème} garçons : 1 - Michel Tramini, 2 - Marius Macedonia, 3 - Johan Journée

3^{ème} garçons : 1 - Mathieu Payan, 2 - Maxime Juchs, 3 - Thilo Bonino



Un grand bravo à toutes et à tous.

Vernissage de l'exposition sur les droits de l'enfant

À Riez, les Francas 04 ont organisé le vernissage d'une exposition d'affiches sur les droits de l'enfant, réalisées par les jeunes des accueils de loisirs de Reillanne, Pierrevert, Gréoux les Bains, Banon, Riez et l'école Jeanne d'Arc de Forcalquier. Lætitia Dehaut, conseillère municipale représentant le maire, Claude Bondil, et Jean Luc Guyodo, directeur des Francas, ont accueilli dans les locaux de l'école élémentaire les nombreux invités : parents, animateurs, enfants et ados. Marcel Courbon représentant le président départemental des Francas, Jean Pierre Jaubert. Le président de la CAF, Jean Marie Beltramelli, était excusé.



L'exposition qui avait débuté le lundi 28 octobre a permis aux enfants des différents centres de loisirs volontaires du 04 de venir à Riez pour voter, mais aussi pour participer à des ateliers d'arts plastiques animés par Corinne Niedercorn. Les affiches ainsi sélectionnées ont été envoyées au grand concours international "Agis pour tes droits" qui a été organisé par l'Association Départementale des Francas des Bouches du Rhône du 26 au 30 novembre à Marseille.

C'était une occasion de plus pour promouvoir et valoriser la *Convention Internationale des Droits de l'Enfant* et aussi de participer à des ateliers sous forme de jeux, à des débats, des projections et un colloque autour des 1 500 affiches sélectionnées issues des différents départements.

Une semaine qui fut riche en échanges, rencontres et coups de cœur.

Les élèves la tête en l'air ...

Effectivement, les élèves des classes de CE2 et CM1/CM2 ont dernièrement participé à un séjour découverte "Astronomie" au centre LPM de Biabaux, près de Saint Michel l'Observatoire. Les 40 enfants ont pu découvrir l'activité du soleil en temps réel et assister au spectacle nocturne des étoiles et constellations. Accompagnés de la Directrice, Pascale Darie-Brien, et de leur institutrice, Carole Gaspar, nos jeunes écoliers ont profité pleinement de ce séjour financé par la Municipalité, le Conseil Général, le Conseil Régional et les parents.



C'est le cirque ... à l'école primaire

Depuis la rentrée, les classes de CP, CE1, CE2 et CLIS de l'école primaire ont participé à un stage d'initiation à la pratique du cirque. Les élèves ont pu s'éprouver à travers divers ateliers de jonglage, voltige et équilibre sous un chapiteau implanté, pour l'occasion, à l'école maternelle. Le stage de découverte, pilotée par Mme Cornet, enseignante, et par Stéphane, animateur spécialisé cirque, aura permis de révéler des talents parmi les écoliers. C'est ce qu'ont pu constater les parents, invités à la phase finale : un spectacle de grande qualité donné à l'école maternelle.



Cette action a pu se réaliser grâce à la participation financière de la municipalité et à l'implication des enseignants.

Les élèves du collège au 3^{ème} festival du film de montagne

Le 18 octobre en matinée, les élèves de la section sportive scolaire "escalade" du collège Javelly de Riez ont participé à la projection de films et à un débat dans le cadre du 3^{ème} festival du film de montagne "Ciné Cimes". Le Club Alpin Français de Haute Provence avait organisé cette rencontre, en partenariat avec le cinéma "Ciné-Toiles" de Digne.

Les élèves, issus de classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, ont beaucoup apprécié les différentes pratiques qui leur ont été présentées. Les valeurs d'engagement, de partage, de respect de la montagne et d'humilité les ont interpellés. Les professeurs qui les accompagnaient, responsables de la section sportive, remercient chaleureusement les organisateurs pour cette invitation. Ils remercient aussi Laurent Perez pour sa disponibilité au cours du débat qui a suivi la projection du film "Il était une voie".

Les élèves ont pu découvrir que l'aventure est dans les contrées les plus lointaines (comme dans les films "This is my Winter" au Canada et "Chassing Somments" au Pakistan). Qu'elle est aussi dans des destinations plus proches (avec "Speed Riding Mont-Blanc" ou "Il était un rêve"), voire très proches, en Ubaye (comme dans "La face Nord du Chambeyron" ou "Il était une voie").



Un programme dense en images magnifiques et en émotions diverses qu'ils n'oublieront pas.

Championnats bi-départementaux de judo

Ces compétitions ont eu lieu le dimanche 17 Novembre à Embrun. Elles rassemblaient les combattants des différents clubs du 04 et 05, pour les catégories benjamins, minimes, cadets, juniors et séniors. Plusieurs licenciés de l' Ecole de Judo de RIEZ étaient présents à ce rendez-vous et certains ont réalisé de très bons résultats :

- Yohann Girardot (catégorie 81 kg) champion départemental,
- Pierre Flauto, notre professeur, (catégorie 73 kg) 2^{ème} place,
- Denis Guillermin (catégorie 73 kg) gagne ses 3 combats de poule mais est éliminé en quart de finale,
- Sébastien Palladino (catégorie 90 kg), champion départemental (licencié au club du Chaffaut et s'entraîne à Riez),
- Joris Roman 3^{ème} place (cadet catégorie 73 kg),
- Lola Marchandy benjamine termine 3^{ème}.



Nous tenons à noter la belle participation de Romain Demasi, Augustin Dubois, Zoé Dubois, Margaut Ordioni.

Nous sommes fiers de la prestation de tous nos judokas qui ont représenté de belle façon le club de Riez, bravo à tous.

L'École de ski prépare la saison 2014

Les bénévoles de l'École de ski se sont réunis pour faire le bilan de l'année écoulée et surtout préparer la saison 2014. L'association créée en 1967 perdure depuis, à la satisfaction des tous, surtout les plus jeunes.

Après avoir souligné l'excellente année passée, consécutive à un très bon enneigement, les responsables ont proposé le calendrier de la prochaine saison au cours de laquelle 6 sorties seront organisées vers la station de Chabanon :

- les mercredis 15, 22 et 29 janvier, puis 5, 12 et 19 février.

Les transports se feront en autocars avec départ de Riez à 7h15.

Les conditions financières :

- 90 € pour les 6 sorties pour un enfant non équipé,
- 63€ pour le 2^e enfant d'une même famille,
- 53€ pour le 3^e enfant d'une même famille.

Les inscriptions ont été reçues le mercredi 4 décembre avec un acompte de 50€ ainsi qu'une attestation d'assurance et un certificat médical.

L'attribution du matériel se fera le lundi 6 et le mardi 7 janvier de 16h30 à 18h30 au local près de la bibliothèque.



Bonne saison de glisse à tous.

Bilan du Tennis Club Riézois

L'assemblée générale ordinaire du Tennis Club Riézois s'est tenue en présence de Juliette Riggi, 1^{ère} adjointe représentant le maire, Claude Bondil.

Après l'annonce la réfection des courts du quartier de Valvachère au printemps prochain, le Président Patrick Riggi a présenté le compte-rendu d'activité de l'année 2013 qui montre la bonne gestion du club (60 licenciés permanents plus des joueurs en résidences secondaires et vacanciers). Il a indiqué que le TCR avait engagé dans les championnats départementaux et du Comité plusieurs équipes et en a remercié les capitaines pour tout le travail fourni notamment dans la préparation des déplacements.

Des remerciements ont été également adressés à Nadège Sacksteder, moniteur breveté d'état, pour son implication dans le fonctionnement de l'école de tennis qui compte 35 enfants.

Le président a rappelé l'organisation du tournoi qui s'est déroulé du 19 juin au 14 juillet et la bonne gestion de cette compétition par le juge arbitre, Alain Cocnaud. En 2014 ce tournoi aura lieu du 14 juin au 14 juillet et sera ouvert aux 2^{ème} séries dans la catégorie dames et messieurs, limité au classement 3/6.

Patrick Riggi a tenu a remercier la municipalité et les sponsors et rappelé le tarif des cotisations depuis le 15 octobre dernier (Individuelle : 65€, couple : 120€, moins de 16ans : 40€). Après adoption de ce rapport à la majorité, le trésorier Thierry Taxil a présenté le compte rendu financier qui, pour la 2^{ème} année consécutive, fait apparaitre un déficit. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.



Composition du Bureau Directeur :

- Président Patrick Riggi
- Trésorier : Thierry Taxil
- Secrétaire : Alain Cocnaud
- Membres : Jean Michel Weill, Didier Vanhamme, Didier Mathieu.

Les AVR à Marseille

Dans le cadre des visites organisées par les AVR, Marseille était la dernière destination et plus particulièrement le MUCEM, objet de toutes les curiosités. La beauté de ce site a frappé les 25 participants. Le Palais de la Méditerranée avec son surplomb de 40m au dessus d'une pièce d'eau, la dentelle du MUCEM et le Fort St Jean totalement restauré forment un ensemble incomparable, "les pieds dans l'eau".



Une visite guidée du MUCEM a permis de découvrir les secrets de cette résille de béton qui enveloppe le bâtiment de verre et protège une terrasse dominant la mer. Après la visite de la *Galerie de la Méditerranée*, le groupe a accédé au Fort St Jean par passerelle de béton jetée avec audace entre les deux sites, à 18m au

dessus du plan d'eau.

Après le repas, les participants ont visité le *Musée d'Histoire de Marseille*, non loin de là, au *Centre Bourse*, où fut découvert l'antique port phocéén, à l'embouchure du Lacydon. Ce riche musée, encore en travaux, abrite d'impressionnantes collections qui racontent Marseille de l'antiquité à nos jours.

Ce fut une très belle journée, riche d'enseignements et de beauté, parfaitement organisée par Mireille Amiel et Fabienne Gallice. Un grand merci à elles.



L'ADMR dans de nouveaux locaux

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du secteur de Riez vient de s'installer dans de nouveaux locaux situés Allées Louis Gardiol en remplacement de ceux de la Place Saint Antoine. En présence de plusieurs personnalités départementales et locales dont le président Gérard De Meester, le vice président Daniel Debouchet, le conseiller général Michel Zorzan, le maire Claude Bondil et de nombreux salariés de l'association, a été inaugurée la nouvelle permanence.

L'ADMR du secteur de Riez, c'est 20 salariés et 148 bénéficiaires parmi lesquels des personnes âgées, des handicapés, des familles ou des personnes seules. Les services proposés sont l'aide à la vie quotidienne, le ménage, le repassage, la garde à domicile, les soins infirmiers à domicile, le petit bricolage ou jardinage, l'accompagnement transport, la garde d'enfants, la téléassistance Filien ou encore le portage des repas, les conseils à l'aide à l'amélioration de l'habitat etc.

Le secteur de Riez est placé depuis mars dernier, sous la responsabilité d'Elisabeth Béague et le bureau, tenu par la secrétaire Cendrine Michel. Il est ouvert tous les jours (sauf le mercredi après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour plus de renseignements :

Tél : 04 92 74 58 11

06 77 97 58 24

Mail :

adm.riez@orange.fr



LE CARNET DE L'ÉTAT CIVIL



Décès

- * 10/09/2013 – AUBERT Elie, René, né le 6 décembre 1955
- * 11/09/2013 – BROCARD Agnès, Janine, née le 11 septembre 1956
- * 18/10/2013 – BETTONI Magdeleine, Sabine, veuve FAGET, née le 18 juillet 1926
- * 04/11/2013 – FRANÇOIS Marie-France, Suzanne, Georgette, Renée, épouse CHAPON, née le 26 mars 1949
- * 14/11/2013 – GAUTHIER Blanche, Marie, Rose, veuve BELLAND, née le 15 février 1920
- * 16/11/2013 – JAUBERT Marie Rose, née le 23 mai 1919
- * 18/11/2013 – ANGELVIN Thérèse, Catherine, veuve BUZZI, née le 4 avril 1927
- * 29/11/2013 – MARCHANDY Jean, Antoine, né le mai 1927

Mariages

- * 03/08/2013 – Rémi, Pierre, Alain TCHERKESLIAN et Emilie, Ginette, Madeleine RIGOT

Naissances

- * 03/09/2013 – Aurélien, Julien, Adrien PRAVET, né à Manosque
- * 05/10/2013 – Gianni, Gérard, Philippe BAKALIAN, né à Manosque
- * 19/11/2013 – Noé, Aimé, Charli SAURAT-BOLLA, né à Digne-les-Bains
- * 20/11/2013 – Sandro, Thierry, Gérard POLO, né à Manosque
- * 28/11/2013 – Bastien, Francis, Ange BLANCHARD, né à Manosque

INFOS MAIRIE

Courriels à votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

tourisme.riez@wanadoo.fr

Le site Internet de la commune

www.ville-riez.fr

Les bureaux de la Mairie sont ouverts
du lundi au jeudi

(sauf mardi après-midi)

de 9h à 12h puis de 14h à 17h30

le vendredi

de 9h à 12h puis de 14h à 16h30

Tél. : 04 92 77 99 00

Les numéros utiles

Urgences et médecins de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 97 66

Mairie : 04 92 77 99 00

Bureau de tourisme : 04 92 77 99 09

Crèche : 04 92 77 76 66

Centre de loisirs (12/16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre aéré (5/12 ans) : 04 92 77 78 19

Paroisse : 04 92 77 85 04

Sœurs Clarisses : 04 92 77 88 31

Inforoute CG04 : 04 92 30 06 10

Météo : 08 92 68 08 08

La parution du Riézois est trimestrielle.

Toute demande de publication doit être adressée au plus tôt et avant le 10 mars pour la parution d'avril 2014
au Bureau du Tourisme (tourisme.riez@wanadoo.fr)

à Gérard Pierrot (gerard.pierrot43@orange.fr) .

Rédaction et mise en page réalisées par la Commission Municipale de Communication.